

Die Mofa-Theorieprüfung wurde per 1.1.2012 modernisiert

Wie jedes Jahr wurde die computerunterstützte Theorieprüfung (CUT) in allen Strassenverkehrsämtern per 1.1.2012 aktualisiert. Mit dem Ziel die Verkehrssicherheit zu erhöhen wurde die Struktur der Prüfungsfragen in der Kat. M (Mofa) angepasst. Dies hat nun Einfluss auf die Erfolgsquote.

Die Theorieprüfungsfragen in der Kat. M wurden seit einigen Jahren nicht mehr überarbeitet. Die Prüfungsfragen konnten daher von den Kandidaten auswendig gelernt werden. Die asa hat den Handlungsbedarf erkannt und die Prüfung entsprechend angepasst. Sämtliche Strassenverkehrsämter und Fahrlehrerverbände wurden seit letztem Herbst über die geplanten Anpassungen informiert.

Die Fragen sind neu so aufgebaut, dass jeweils drei Antworten zur Auswahl stehen, wovon mehrere richtig sein können. Alle Fragen haben zur Illustration ein aktuelles Foto oder ein virtuelles Bild. Durch die bildliche Unterstützung wird dem Kandidaten die Frage verständlich und praxisnah dargestellt.

Die Erfolgsquote der Prüfungen in der Kat. M ist seit dem 1.1.2012 stark gesunken. Erste Auswertungen in den Kantonen haben gezeigt, dass die Absolventen mit negativem Ergebnis elementare Fragen der Verkehrstheorie nicht beherrschen und somit zu Recht nicht zum Strassenverkehr zugelassen werden dürfen. Es zeigt sich, dass die Theorie lediglich auswendig gelernt wurde und die Grundkenntnisse nicht vorhanden sind. Diese Resultate bestätigen, dass eine Erneuerung der Theorieprüfung in der Kat. M dringend notwendig war.

Ziel der geänderten Prüfungsanforderungen ist die Verbesserung der Verkehrssicherheit. Dies ist gerade bei den Zweiradfahrern sehr wichtig, zumal diese zu den schwächeren bzw. schlecht geschützten Verkehrsteilnehmern gehören. Tatsächlich ereigneten sich in der Alterskategorie der 14-Jährigen 39 % der schweren Unfälle mit dem Mofa, gegenüber 30 % mit dem Fahrrad und 15 % zu Fuss (Quelle: SINUS-Report 2011 der bfu).

Die Kandidaten können sich nach wie vor mit den bisherigen Lernmitteln auf die Prüfung vorbereiten. Wer sich die Grundkenntnisse ausreichend angeeignet und verstanden hat, wird die Prüfung erfolgreich absolvieren. Die Kandidaten müssen die Thematik verstehen und dürfen auch erst dann zum Strassenverkehr zugelassen werden. Nur so kann mit der Theorieprüfung zur Erhöhung der Verkehrssicherheit beigetragen werden.

Kontakt:

Raphèle Issautier
Thunstrasse 9, 3000 Bern 6
Telefon: 031/ 350 83 78
Mail: issautier@asa.ch
Internet: www.asa.ch

L'examen théorique des cyclomoteurs a été modernisé le 1.1.2012.

Comme chaque année, l'examen théorique assisté par ordinateur (ETAO) a été actualisé le 1er janvier 2012 dans tous les services cantonaux des automobiles. Afin d'accroître la sécurité routière, la structure des questions d'examens de la catégorie M (cyclomoteurs) a été adaptée. Ces changements ont eu des répercussions sur le taux de réussite.

Les questions de l'examen théorique pour la cat. M n'avaient pas été révisées depuis quelques années, ce qui permettait aux candidats de les apprendre par cœur. L'asa a ainsi constaté qu'il était devenu nécessaire de réadapter les examens pour des raisons de sécurité routière. Tous les services des automobiles et les associations de moniteurs de conduite ont été informés dès l'automne dernier des adaptations prévues.

La présentation des questions a été modernisée, de façon à ce que pour chacune d'entre elles trois réponses soient proposées parmi lesquelles plusieurs peuvent être correctes. Toutes les questions sont désormais illustrées par une photo actuelle ou une image virtuelle. Ce support visuel devrait ainsi aider le candidat à mieux comprendre et à mieux se représenter la situation à laquelle correspond la question.

Le taux de réussite aux examens de la cat. M a fortement diminué depuis le 1.1.2012. Les premières évaluations dans les cantons ont démontré que les candidats ayant obtenu des résultats négatifs ne maîtrisaient pas les questions élémentaires de la théorie de la circulation et ainsi n'avaient pas pu être admis à bon droit à conduire sur les routes. Il a été constaté en effet que la théorie avait été apprise par cœur et que les connaissances de base n'étaient pas sues. Ces résultats confirment qu'un renouvellement de l'examen théorique de la cat. M était devenu urgent et nécessaire.

L'objectif des exigences des nouveaux examens a été d'améliorer la sécurité routière. C'est en effet un thème particulièrement sensible pour les conducteurs de véhicules à deux roues du fait que ceux-ci font partie des conducteurs les moins, voire les plus mal protégés. En effet, dans la catégorie d'âge des 14 ans, 39% des accidents graves ont eu lieu avec des cyclomoteurs, contre 30% avec les vélos et 15% à pied (source: Report du bpa SINUS 2011).

Les candidats peuvent continuer à se préparer avec les supports didactiques de bonne qualité disponibles sur le marché qui ne contiennent pas uniquement des questions, mais également une partie consacrée à l'enseignement des principes de la circulation routière. Le candidat qui a suffisamment appris les connaissances de base est tout à fait en mesure de réussir l'examen. Ce n'est qu'à condition d'avoir compris réellement le contenu des examens qu'il sera en droit d'être admis à la circulation routière. Ces exigences en matière d'examen théorique sont en effet indispensables pour contribuer à l'accroissement de la sécurité routière.

Contact:
Raphèle Issautier
Thunstrasse 9, 3000 Bern 6
Telefon: 031/ 350 83 78
Mail: issautier@asa.ch
Internet : www.asa.ch